



Intervention du rassemblement du 31 janvier 2019

Depuis son installation sur le « *Trône de France* », le Roi MACRON n'a jamais daigné recevoir les Organisations Syndicales des retraités et entendre leurs revendications.

Durant des semaines, il s'est caché des « *Gilets jaunes* » qui exprimaient les mêmes demandes et qui dénonçaient les méthodes du « *président des riches* ».

Et voilà qu'au soir du 31 décembre, sous forme de vœux empoisonnés, il dit avoir écouté la colère qui s'exprime, mais il affirme aussitôt qu'il est hors de question de l'entendre !

Le menton haut, le torse bombé, sa Majesté a cru devoir dénoncer les violences commises durant les manifestations de la fin de l'année, mais pas celles de la Police.

Il n'a rien vu ! Pardon... **il n'a rien voulu voir** de la violence sociale que sa politique - *mais aussi celles de ses prédécesseurs* - fait subir à ceux qui travaillent tous les jours et qui ne peuvent joindre les deux bouts en fin de mois.

Rien vu ! Rien entendu du cri de ces retraités qui vivent, ou plutôt qui survivent, avec des pensions de l'ordre de 700 ou 800 Euros.

Rien vu ! Rien entendu de la souffrance de ces femmes salariées et retraitées exprimée sur les ronds-points, qui ne peuvent même pas se loger décemment et manger correctement.

Pas question de rétablir l'ISF !

Rien pour l'augmentation des salaires et des retraites ! Pour améliorer le pouvoir d'achat, il ne propose que des baisses d'impôts, taxes et cotisations sociales, avec en contrepartie la suppression de services publics et la fin de la Sécurité sociale.

Et d'affirmer, sans broncher, qu'il ne déviara pas d'un pouce du programme pour lequel il a été élu.

Pour tenter d'éteindre l'incendie qui attise la colère des salariés et des retraités de ce pays, il lance ce qu'il appelle « *LE GRAND DEBAT NATIONAL* » et, dès l'annonce faite, il en fixe le cadre, il en impose les règles et il en détermine les limites. Tout est verrouillé !!! Ceci est une belle démonstration de ce qu'est pour lui LA DEMOCRATIE ?!?!

Il s'empresse de fixer le cap des discussions avec sa lettre de cinq pages et de trente-deux questions insipides, mais orientées dans le sens des réformes qu'il veut mettre en œuvre, et affirme vouloir poursuivre sa politique visant à réduire la dépense publique. Entendez par là des suppressions d'emplois dans les services publics, et pourquoi pas, la suppression pure et simple de tous les services.

Il est hors de question, dans ce pseudo débat, de revenir sur l'imposition des plus fortunés, pas plus que de mettre à contribution les grandes entreprises.

En bref, le cap fixé est celui de **l'austérité**, sans s'attaquer à l'argent et à ceux qui le possèdent !

Le seul droit sur lequel peuvent s'exprimer ceux qui sont porteurs de revendications et de propositions dans ce « *fameux* » débat, c'est en fait de choisir la sauce à laquelle ils veulent subir cette austérité programmée.

Pour la CGT et les neuf Organisations au niveau national qui appellent à cette journée d'action, il est hors de question de se prêter à une telle mascarade.

Sur ce sujet, la CGT a décidé de faire son propre débat sur la base des revendications des salariés, des jeunes et des retraités, et nous vous invitons tous à y participer pour l'enrichir de vos contributions.

Les revendications des retraités, le gouvernement et le patronat les connaissent toutes et dans les plus petits détails.

Depuis les quatre dernières années, l'Intersyndicale porte ces revendications et elles ont été transmises le 3 octobre dernier à l'Assemblée Nationale par le dépôt de dizaines de milliers de pétitions.

Nous réaffirmons aujourd'hui que notre pension de retraite n'est pas une allocation. Elle nous est due dans la mesure où elle n'est autre que le fruit de décennies de travail et son montant est le juste retour des cotisations que nous avons versées durant toute notre carrière.

C'est pourquoi aujourd'hui nous dénonçons une nouvelle fois le blocage par le gouvernement de la revalorisation des pensions depuis bientôt cinq ans et l'augmentation de plus de 20 % du taux de CSG prélevé sur les retraites.

Il ne s'agit de rien d'autre que d'un « *vol à l'arraché* » de la part de ceux qui nous gouvernent et nous exigeons donc le rattrapage de notre pouvoir d'achat par une augmentation immédiate de 300 € mensuels pour toutes les pensions et la revalorisation, au 1er janvier, de + 1,7 % en lien avec la hausse de l'indice des prix en 2018.

Nous demandons également la restitution du montant correspondant au nouveau taux de la CSG injustement appliqué à nos pensions de retraite et, dans un premier temps, le remboursement avec effet rétroactif des 1,7 % soutirés depuis janvier 2018 pour TOUS LES RETRAITES.

Le Roi MACRON ment sans sourciller lorsqu'il affirme qu'il ne supprimera pas la pension de réversion.

Sachez-le, chers Camarades et chers Amis, c'est un mensonge ! Cela aura des conséquences dramatiques pour celles et ceux qui y seront confrontés.

L'objectif est de faire main basse sur les pensions de réversion qui représentent aujourd'hui 36 milliards d'€uros et vous comprenez donc mieux les raisons pour lesquelles l'Etat lorgne ce pécule !

A titre d'exemple, aujourd'hui un couple dont le mari perçoit 1 700 €uros de pension mensuelle et l'épouse 1 100 €uros, soit 2 800 €uros, si l'homme décède le premier, son épouse perçoit alors 1 950 €uros bruts, soit sa pension personnelle de 1 100 €uros et 50 % de celle de son conjoint.

Dans le nouveau système voulu par MACRON et piloté par DELEVOYE, le montant du droit de l'épouse correspondrait à celui des deux pensions divisé par deux, soit 1 400 €uros au lieu de 1 950 €uros, ce qui engendrerait une perte de 550 €uros par mois.

Si dans notre exemple, c'est l'épouse qui décède en premier, eh bien le mari n'aura droit à rien puisque sa pension est supérieure à 1 400 €uros. Dans les deux cas, c'est tout simplement **INACCEPTABLE** !

Depuis le 1er janvier 2019, tous les nouveaux retraités du secteur privé subissent un malus de 10 % sur le montant de leurs retraites complémentaires et ce durant trois ans, sauf s'ils reportent leur départ d'un an, ce qui est une façon détournée de repousser l'âge légal de départ de 62 à 63 ans.

Cette perte sèche du droit acquis par ces salariés, par leur travail et par les cotisations versées, est due à la fusion des caisses de l'AGIRC et de l'ARRCO à la demande du MEDEF. L'accord a été signé le 30 octobre 2015 par trois Organisations (CFDT, CFE-CGC, CFTC) et rejeté par la CGT et FO.

Il s'agit d'une injustice de plus pour laquelle la CGT, avec d'autres Organisations Syndicales, demande réparation immédiatement.

Cette journée d'action est une nouvelle occasion pour exiger le rétablissement de la demi-part pour les veuves, les veufs et les personnes vivant seules ; tout comme nous exigeons la restitution de la majoration défiscalisée de 10 % pour celles et ceux ayant élevé au moins trois enfants.

Il s'agit de deux mesures totalement injustes qui ont eu, dans certains cas, des conséquences dramatiques et ont mis dans de graves difficultés les personnes seules.

Partout où ils sont attaqués, nous appelons les salariés et les retraités à défendre ce qui constitue notre bien commun et notre lien social à tous : **NOS SERVICES PUBLICS** ! Parce que nous en avons besoin et contrairement à ce que véhiculent leurs détracteurs, ils ne sont pas un coût pour notre pays, mais une richesse pour tous ceux qui en bénéficient.

Chacun peut se rendre compte de la différence de coût des prestations servies par le secteur privé en comparaison avec le service public, et ce dans tous les domaines.

Alors oui, il faut ensemble que nous exigions un changement de cap, un changement d'orientation politique, parce que notre nation a tous les moyens de pouvoir satisfaire, et bien au-delà, toutes nos revendications.

- Le montant des dividendes versés aux actionnaires, qui eux ne créent aucune richesse, a augmenté en 2018 de 12 % et représente plus de 57 milliards d'€uros.
- Le CICE versé aux grandes entreprises a dépassé les 20 milliards en 2018, sans aucune contrainte en matière d'emplois, pas plus qu'en termes d'investissements.
Pire ! En 2019, le CICE est supprimé pour être transformé en une exonération pérenne de cotisations sociales employeurs (les fameuses « charges ») pour un montant de plus du double de celui du CICE, soit plus de 40 milliards d'€uros tous les ans !
- Plus de 100 milliards échappent à l'impôt, via l'évasion fiscale contre laquelle rien n'est fait.

Mais oui ! Comme dirait le Roi ! « **UN POGNON DE DINGUE** » !

Allons le chercher !
Arrêtons de subir !
Cessons de nous laisser faire !
Agissons ensemble pour une autre répartition des richesses de ce pays !

Merci de votre attention.

Nous vous appelons à rester mobilisés et à répondre, le 5 février, à l'appel de la CGT en rejoignant les salariés actifs en grève ce jour-là et en manifestant à leurs côtés à partir de 10h30 (rassemblement place des Droits de l'Homme) contre la vie chère, pour l'augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux.
